

## FISCALITE ET INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES

### QUEL EST LE MONTANT DES RECETTES FISCALES LIEES AUX TRANSPORTS ?

La fiscalité spécifique liée au transport (routier, ferroviaire, fluvial, aérien ...) s'élève à 50 Milliards € en 2017 en France.

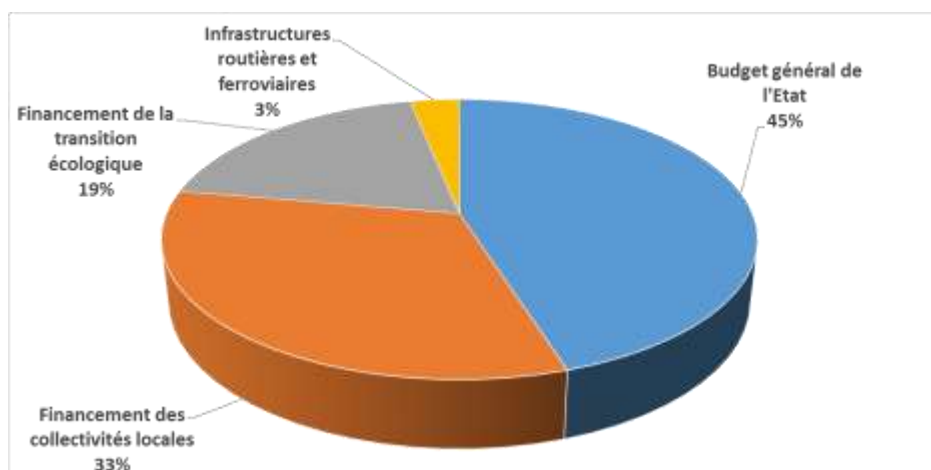
La principale recette est la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) appliquée sur les carburants. Avec 30 milliards € de rentrées fiscales en 2017, la TICPE est la 4<sup>ème</sup> recette fiscale de l'État derrière la TVA, les impôts sur le revenu et sur les sociétés.

C'est l'équivalent du budget global du ministère de la Transition écologique et solidaire.

### COMMENT SONT UTILISEES CES RECETTES ?

La fiscalité sur les carburants ne finance que très partiellement la transition écologique et encore plus marginalement les investissements et l'entretien des infrastructures de transport. Près de la moitié de cette manne financière part en effet vers le budget général de l'Etat et environ un tiers vers les collectivités locales.

#### QUE FINANCE LA TICPE ?



Source : d'après PLF 2019

### D'AUTRES MODELES EXISTENT-ILS ?

**OUI.** Dans de nombreux domaines il existe des recettes affectées pour financer le développement et l'entretien d'infrastructures indispensables au service rendu. Des taxes et redevances sont perçues en échange de l'utilisation d'une infrastructure gérée par un organisme public. C'est le cas par exemple pour :

- L'eau où les investissements et la maintenance des réseaux doivent être pris en compte dans la facture d'eau selon le principe « l'eau paye l'eau » ;
- le secteur aérien : les taxes d'aéroport peuvent être dédiées aux travaux d'infrastructures et d'extension aéroportuaire ;
- les énergies renouvelables : le soutien à leur développement est en partie financé par la contribution au service public d'électricité (CSPE) payée sur la facture d'électricité.

Le consentement et l'acceptabilité d'une taxe sont d'autant plus forts qu'elle a un lien direct avec le service qu'elle permet d'assurer avec efficacité.

## QU'EST CE QUE LE VERSEMENT TRANSPORT ?

---

**Les employeurs contribuent directement au financement des transports publics à travers le versement transport, prélevé sur leur masse salariale.** Le montant du versement transport s'élève à 8,5 milliards €<sup>ii</sup> et est réparti à 50/50 entre l'Ile de France et la province (versé aux autorités organisatrices de transport urbain).

C'est la principale source de financement des infrastructures de transport urbain pour les collectivités locales.

## L'INVESTISSEMENT EN INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EST-IL TROP ELEVE ?

---

**NON.** Les investissements en infrastructures de transport (routes, voies ferrées, transports urbains, ports, aéroports...) se sont élevés à 19,5 milliards €<sup>iii</sup>, soit 0,85 % du PIB de la Nation. Ces investissements ont connu une forte baisse depuis 2013 (-20 %).

Les conséquences de ce sous-investissement se ressentent désormais sur la dégradation de la qualité de nombreuses infrastructures, qu'elles soient routières ou ferroviaires.

## FAUT-IL AFFECTER UNE PART PLUS IMPORTANTE DE RECETTES VERS LES INFRASTRUCTURES ?

---

**OUI.** Il existe actuellement en France un écart important entre le besoin d'investissement en infrastructures et l'effort d'investissement. Ce déficit a été chiffré en 2015 dans un rapport<sup>iv</sup>: il faudrait investir 50 milliards € par an dans les infrastructures (transport, énergie, eau, numérique), soit un écart de 10 milliards € par rapport à la situation actuelle. Si rien n'est fait, cet écart ne cessera de se creuser car plus un réseau se dégrade et plus son coût de remise en état croît de façon exponentielle.

**Il est essentiel de flécher une recette pérenne à l'entretien et au développement des infrastructures, en particulier dans le domaine du transport : l'affectation d'une part plus importante de la TICPE déjà existante en direction des réseaux de transport paraît la solution la plus simple, la plus légitime et la plus acceptable socialement.**

---

<sup>i</sup> [Comptes des transports 2017](#)

<sup>ii</sup> *id*

<sup>iii</sup> *id*

<sup>iv</sup> MEDEF « [Les infrastructures de réseaux au service de la croissance](#) »